

Travailler après 65 ans

Quels sont les arguments plaidant pour ou contre un emploi rémunéré à l'âge de la retraite? Une équipe de recherche de l'Institut de l'âge de la Haute école spécialisée bernoise (BFH) s'est penchée sur la question dans le cadre du projet « Emploi rémunéré à l'âge de la retraite ».

Texte : Michelle Bütikofer, Karen Torben-Nielsen, Peter Neuenschwander, Jonathan Bennett et Susanne Kast



La Suisse affiche avec 85,7 ans en moyenne pour les femmes et 81,6 ans pour les hommes une des espérances de vie à la naissance les plus élevées au monde. Autrement dit, toujours plus de personnes atteignent un âge avancé. Et comme le taux de natalité demeure bas, l'évolution démographique représente un sérieux défi au niveau tant individuel que sociétal. Le marché du travail est lui aussi directement influencé par cette inversion de la pyramide des âges. Le départ progressif à la retraite des générations du babyboom, qui a débuté en 2015 et durera jusqu'en 2035, ne fait qu'exacerber la pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée et les pressions redoublent sur la prévoyance vieillesse publique.

Entre nécessité et besoin : poursuite d'une activité lucrative à la retraite.

Photo : Shutterstock

L'activité lucrative après l'âge de la retraite suscite donc un réel intérêt. D'un côté, elle répond à un besoin croissant des seniors. De l'autre, elle atténuerait la pénurie de personnel qualifié, tout en contribuant à la stabilisation des provisions financières pour la vieillesse.

Possibilités et obstacles

Or quelles sont les motivations, les facteurs de succès ou les obstacles à l'emploi au-delà de l'âge légal de la retraite? Une équipe de recherche de l'Institut de l'âge de la BFH examine dans l'étude « Emploi rémunéré à l'âge de la retraite » (durée : 2021-2024) le travail accompli par les plus de 65 ans. Il s'agit d'analyser aussi bien le cadre légal que les modèles de travail en place au-delà de 65 ans et les idées des gens à propos de l'âge de la retraite. Le projet se concentre sur les professions d'ingénieur·e·s, durement frappées par la pénurie de personnel qualifié et qui se caractérisent par une faible mobilité professionnelle. En plus d'avoir besoin d'une formation très spécifique, les ingénieur·e·s restent souvent fidèles à leur domaine professionnel et parallèlement, le potentiel de reconversion dans la branche est faible. Tous ces facteurs rendent d'autant plus opportune la poursuite de l'activité professionnelle des ingénieur·e·s au-delà de 65 ans.

Facteurs individuels et systèmes d'incitation

Une première analyse approfondie de la littérature a permis de dégager les divers facteurs d'influence faisant qu'une personne voudra poursuivre ou non son activité lu-

crative à la retraite: on y trouve le contexte social, la situation financière, l'organisation personnelle du travail, l'état de santé ainsi que les choix de vie antérieurs, comme la création d'une famille ou les formations continues suivies.

À partir de là, le projet de recherche vise non seulement à tracer les obstacles qui, de l'avis du personnel comme des employeurs, dissuadent la main-d'œuvre de travailler plus longtemps, mais aussi à identifier toutes les possibilités de les surmonter. Des études de cas porteront ici sur les bonnes pratiques existantes de maintien en emploi des ingénieur·e·s au-delà de l'âge de la retraite.

Exploitation des possibilités légales

L'activité lucrative déployée à la retraite ne dépend toutefois pas que des conditions personnelles ou de celles fixées par l'employeur, mais également des dispositions légales en vigueur dans les domaines de l'AVS et de la prévoyance professionnelle ou privée. Plusieurs aspects sont à prendre en compte ici pour éviter tout préjudice financier aux personnes qui travaillent encore à la retraite. AVS 21 offre bien certaines possibilités de combiner une activité lucrative et la perception d'une rente. Mais toutes les options visant à encourager la poursuite de l'activité lucrative sont-elles pour autant épuisées au niveau légal? Pour en avoir le cœur net, l'équipe de recherche a questionné des expert·e·s internationaux et montre, dans le cadre de trois études de cas, avec quelles mesures étatiques d'autres pays encouragent la poursuite de l'activité lucrative au-delà de l'âge de la retraite. D'où de nouvelles pistes

de réformes consensuelles, et donc particulièrement appropriées à la Suisse.

Le projet qui s'achèvera en 2024 aboutira notamment à une analyse de la littérature, à un agenda de la recherche pour la Suisse, ainsi qu'à une brochure contenant des portraits illustrés de personnes professionnellement actives au-delà de 65 ans. Les résultats permettront de mieux comprendre les besoins du groupe cible hétérogène des personnes à la retraite. On disposera ainsi d'une solide base pour un dialogue constructif entre les employeurs et le personnel, qui se traduira par de nouvelles possibilités de maintien des seniors sur le marché de l'emploi. ■



Pour en savoir plus:

Site du projet «Activité professionnelle à l'âge de la retraite»



Michelle Bütikofer

MSc en travail social, assistante scientifique à l'Institut de l'âge de la Haute école spécialisée bernoise (BFH).
✉ michelle.buetikofer@bfh.ch



Karen Torben-Nielsen

Prof. Dr., chargée de cours à l'Institut de l'âge de la Haute école spécialisée bernoise (BFH)
✉ karen.torbennielson@bfh.ch

Festival dédié aux mondes du travail des plus de 60 ans

En octobre 2022, la Maison des générations de Berne a accueilli la manifestation publique «Your Stage – Le festival dédié aux mondes du travail des plus de 60 ans», qui a servi à discuter des diverses formes d'emploi rémunéré à l'âge de la retraite.

Plus de 260 personnes ont participé au programme varié réparti sur trois jours, comprenant des contributions scientifiques et des suggestions pratiques, des ateliers, des tables rondes, de brèves séances de coaching et bien d'autres approches encore. Les participant-e-s ont profité du festival pour découvrir de nouvelles offres, compléter leur savoir et élargir leur réseau.

« J'ai trouvé épatantes toutes les possibilités de rester dans le circuit professionnel après 60 ans. Les différentes organisations au service des seniors ont retenu mon intérêt. J'ai surtout aimé les tandems intergénérationnels, pour lesquels j'aimerais m'inscrire. »

Propos de participant-e-s

Le festival a été réalisé en coopération avec «Loopings – Développement professionnel dans la seconde moitié de la vie» et «SIBA – Innova-



tion Sociale Berne». Des personnes de 45 ans et plus, des employeurs, des entreprises, des responsables du personnel, des conseillères et conseillers ORP, des politicien-ne-s et bien d'autres personnes intéressées ont réfléchi à la question de l'emploi rémunéré à l'âge de la retraite et esquissé leur propre vision pour l'avenir.

Une nouvelle édition du festival dédié aux mondes du travail est prévue en 2024, avec pour objectif d'atteindre aussi toute la Suisse latine. ■

« Grâce au festival, je me fais une image plus moderne, orientée vers l'avenir des ouvertures professionnelles après 60 ans. »

Propos de participant-e-s

Table ronde politique au festival «Your Stage – Le festival dédié aux mondes du travail des plus de 60 ans»

De g. à d.: Dr Thomas Bauer (Travail.Suisse), Jürg Eggenberger (Swiss Leaders et La plateforme), Dr Melanie Mettler (conseillère nationale PVL), Dr Simon Wey (Union patronale suisse), Dr Margrit Hugentobler (neuesalter.ch) et Isabelle Jacobi, rédactrice en chef du quotidien «Der Bund» (animation).

Photo: Jean-Claude Poffet



Fondée en 1953 sous le nom de Société suisse de gérontologie (SSG), GERONTOLOGIE CH est l'une des premières sociétés gérontologiques européennes.

Ce jubilé de 70 ans sera fêté à travers toute une série d'activités: une grande campagne participative avec tirage au sort de prix, une fête d'anniversaire à Olten après le Colloque national spécialisé du 14 septembre, un numéro spécial «jubilé» du magazine et une «exposition itinérante» sous forme de diaporama proposé en automne dans différentes régions de Suisse.

Campagne de jubilé

En 2023, GERONTOLOGIE CH fête ses 70 ans. Un âge respectable, non? À l'occasion de notre jubilé, nous vous posons la question suivante: à quel âge suis-je vieux ou vieille?

Nous nous réjouissons de recevoir votre réponse, avec si possible une brève explication et une photo portrait de vous. Racontez-nous en quoi vous contribuez à la qualité de vie des personnes âgées, dans votre activité professionnelle ou dans votre entourage privé. Vous pouvez participer à notre campagne et prendre part à notre tirage au sort jusqu'au 31 juillet 2023, sous le lien suivant:

www.gerontologie.ch/70-ans



A quelle âge suis-je vieille?



Annonce



4^{ème} Colloque national spécialisé GERONTOLOGIE CH

« En route »
approches interprofessionnelles pour la mobilité des personnes âgées

Jeudi 14 septembre 2023
Hôtel ARTE, Olten

La mobilité mentale, physique et sociale détermine dans une large mesure notre qualité de vie. Comment préserver et favoriser la mobilité avec l'avancée en âge? Nous aborderons cette question sous différents angles, placés sous le signe de la collaboration interprofessionnelle en gérontologie.

Plus d'informations et inscription à partir du printemps 2023 sur www.gerontologie.ch

Organisateur



Das Netzwerk für Lebensqualität im Alter
Le réseau pour la qualité de vie des personnes âgées
La rete per la qualità della vita in età avanzata

Kirchstrasse 24
3097 Liebefeld BE
+41 31 311 89 06

info@gerontologie.ch
www.gerontologie.ch